

LA LUCARNE

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol XII, numéro 4

hiver 1992



La Maison Armand, Rivière-des-Prairies



Bonne et Heureuse Année !



Ensemble pour l'avenir

L'an passé, à pareille date, je lançais la campagne de recrutement pour que l'Association ait plus de visibilité. Grâce à votre collaboration et au travail extraordinaire de Céline Robillard, responsable du dossier Recrutement, ce fut un succès : une centaine de nouveaux membres ont joint les rangs. Félicitations à tous et continuons dans ce sens-là. Comment? En parlant de l'Association le plus souvent possible et en diffusant La Lucarne. Des copies supplémentaires sont disponibles au secrétariat.

Plus on sera, plus on saura qu'on existe!

Nouvelle cotisation

Lors de l'assemblée générale, tenue à l'Assomption, le 27 septembre 1992, les membres ont adopté à l'unanimité une nouvelle forme de cotisation.

Il est maintenant possible de s'abonner pour deux ans. De plus, l'adhésion devient individuelle et est fixée à 20 \$ pour l'année 1992-1993, ou à 35 \$ pour deux ans.

L'abonnement de deux ans facilite les démarches de renouvellement tout en donnant un escompte au membre.

L'abonnement individuel régularise une situation devenue ambiguë : — Qui fait partie d'une même famille? — Est-ce que la belle-mère, l'oncle, une amie d'enfance sont membres? La carte individuelle va régler ce problème, désormais : une carte, un membre. Naturellement, la carte familiale actuelle sera bonne jusqu'à son échéance. De plus, les enfants de moins de 18 ans continuent d'être membres gratuitement.

À la fondation de l'Association, en 1980, le taux de cotisation avait été fixé à 20 \$; puis à 25 \$ en 1984 et à 30 \$ en 1988. Si vous calculez une moyenne de 5% d'inflation par année, vous arrivez à environ 40 \$, d'où le montant individuel de 20 \$.

Un but commun pour 1993 :

Mille membres individuels. Comment? — Que chaque membre actuel amène un nouveau membre.

Individuellement et ensemble, nous progresserons!

Jean-Pierre Boivin
Président



Les membres du conseil d'administration

Jean-Pierre Boivin, président
tél. : (514) 648-4189
responsable des activités
région de Montréal

Clément Locat, vice-président
tél. : (514) 588-2694
responsable du Comité sauvegarde
région de Lanaudière

Céline Robillard
responsable du recrutement
tél. : (514) 669-0361
région de Laval

Lionel Vezeau, responsable des rapports
avec les autres organismes
tél. : (514) 242-4530
région de la Vallée de l'Outaouais

Daniel Carrier, responsable de l'édition
et adjoint au Comité sauvegarde
tél. : (418) 397-6379
région de la Beauce

Pauline Amesse, secrétaire-trésorière
co-responsable Comité de La Lucarne
tél. : (514) 634-4246
région Montérégie (Lachine)

Marie Bachand, représentante
au Comité organisateur du
Forum du patrimoine
tél. : (819) 233-2775
région de Trois-Rivières

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). Son siège social est situé au 83, rue Chénier, Saint-Eustache, et son secrétariat, au 145 - 56^e avenue, Lachine (Québec) H8T 3B8, tél. : (514) 634-4246.

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Le comité de rédaction est composé de Gisèle Monarque et Pauline Amesse, secrétaire de l'association.

Les collaborateurs pour ce numéro : Jean-Pierre Boivin, Jean-Paul Brenn, Jeannine Côté, Clément Locat, Claude Ouimet, Céline Robillard et Jean-Melville Rousseau.

Composition et montage :
Judy Pepin, Dorval

Diffusion :
Traitement Postal 2000

Dépôt légal :
ISSN 0711-3285
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Les chroniques régulières

Le courrier	p. 6
Ma bibliothèque	p. 10
Comité sauvegarde	p. 13
Les conseils de Jean	p. 14
Les activités	p. 15
Page couverture	p. 16



Gisèle Monarque
co-responsable Comité de La Lucarne
tél. : (514) 424-4806
région de Vaudreuil-Soulanges

PRIX ROBERT-LIONEL SÉGUIN



M. Guy Pinard, lauréat du prix Robert-Lionel Séguin

Pour souligner la qualité de ses chroniques «Rendez-vous '92» relatant l'histoire de bâtiments anciens dont les belles maisons ancestrales de Montréal et ses environs, l'APMAQ honore cette année M. Guy Pinard, journaliste bien connu à La Presse.

L'allocution de M. Pinard, lors de la remise du prix, nous en a dit long sur son cheminement, son attachement et son grand respect pour le patrimoine architectural. Nous avons donc pensé, pour le bénéfice de nos lecteurs, reproduire ici l'essentiel de son propos.

"... J'ai abouti dans le patrimoine complètement par hasard. Suspendu en porte-à-faux entre deux mandats bien limités dans le temps... et à la suggestion d'un collègue de travail, j'ai proposé à La Presse de publier une série de circuits pédestres pendant les mois d'été.

Cette série m'a permis de faire deux découvertes fort étonnantes. D'une part, le public lecteur raffolait de patrimoine architectural, et d'autre part, je connaissais mal ma ville, et j'ai décidé d'y remédier.

Ca se passait à l'été de 1985 et en janvier 1985 je proposais dans ses grandes lignes la série "Rendez-vous 92", qui m'a conduit jusqu'à vous ce soir, après m'avoir permis de visiter plusieurs de vos vieilles maisons qui m'emballent encore six ans plus tard.

Ce travail est devenu une passion dévorante. Mais c'était un cheminement inévitable puisqu'il s'agit de notre histoire à tous, de notre mémoire collective, et de notre patrimoine architectural.

Au début de la série, je me demandais cependant si je trouverais le courage et la matière pour tenir pendant six ans. Les piqures d'adrénaline et de passion que chacun d'entre vous m'avez administrées ont réglé le problème du courage. Quant à la "matière", au moment où cette série tire à sa fin, c'est avec déchirement que je me vois obligé de sacrifier des édifices que j'aurais tant aimé inclure dans la série.

Je vous dis ces choses parce que je sais qu'elles tombent en terre fertile. La passion, ça vous connaît. Quand on accepte d'investir du temps, de l'énergie et de l'argent pour restaurer une vieille maison mal entretenue par les générations précédentes, sans faire trop de compromis au modernisme, on le fait sans doute pour soi, pour se donner un toit confortable et chaleureux, mais on le fait aussi pour sa patrie.

Vous savez, vous m'avez étonné par la qualité de la restauration, par les efforts inouïs que vous déployez pour retrouver les artisans susceptibles de restaurer ces maisons, vieilles de 150 ou 200 ans, dans le plus grand respect de notre architecture du passé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Je sais pertinemment que c'est beaucoup plus coûteux de faire du neuf avec du vieux que de partir à zéro.

Malheureusement, ce n'est pas tout le monde qui démontre autant d'attachement à notre patrimoine architectural, et les administrations publiques sont les premières à semer le mauvais exemple. Je ne vous apprendrai rien en vous rappelant qu'à Montréal, par

exemple, il était une époque pas très lointaine où on démolissait à outrance tout ce qui était vieux, sans aucun respect pour l'architecture d'antan. Les victimes furent nombreuses. La rue Sherbrooke, qui contenait les plus belles demeures d'Amérique du nord, est aujourd'hui bordée de tours de verre carrées qui sont autant de témoins de l'insignifiance de notre architecture contemporaine. On ne peut pas croire que des architectes aient si peu d'imagination mais heureusement, cela est en voie de redressement.

Puis il y a eu la démolition sauvage de pâtés de maisons entiers sous divers prétextes : la Maison de Radio-Canada, la construction de l'autoroute Ville-Marie, la construction de la Place des Arts, du complexe Desjardins, l'élargissement de la rue Dorchester, l'érection du palais de justice, et j'en passe.

Et que dire de l'opération «démolition des corniches» qu'on détruisait sous le fallacieux prétexte qu'elles représentaient un «danger public», au lieu de les réparer comme il était encore temps de le faire? Le résultat est évident, car aujourd'hui, il y a des milliers de maisons montréalaises qui se terminent par un banal couronnement en clin d'aluminium.

Il faut dire que le gouvernement du Québec n'est pas à l'abri de toutes les critiques. Depuis qu'il a délégué ses responsabilités aux municipalités, plusieurs villes ont immédiatement occupé ce champ en citant des édifices comme monuments historiques. Mais c'est souvent pour se donner bonne conscience. Ceci n'a pas empêché une administration comme la Ville de Montréal par exemple de permettre la démolition de l'hôtel Queens qu'on avait laissé pourrir de l'intérieur pendant des années, d'autoriser la construction d'édifices aussi affreux que celui qui sépare la place Jacques-Cartier, ou d'endurer un disgracieux parking étagé au coeur même du Vieux-Montréal, en face de l'hôtel de ville.

Même si à l'occasion on peut être tenté de lancer la serviette par découragement, je dois vous dire que votre travail à tous porte fruits là où ça compte le plus chez les contribuables, même s'il continuera de se produire des bavures comme la démolition de ce moulin dont me parlait l'ami Bergeron plus tôt cette semaine. Le scandale de la maison Yuile, à Pointe-Claire, qu'un promoteur torontois a vidé de son contenu après avoir démoli tous les bâtiments de ferme, a soulevé l'indignation d'une foule de lecteurs qui suivent le dossier de près. C'eût été impensable il y a cinq ans à peine.

(suite à la page 5)

LES AUTRES PRIX REMIS LORS DU CONGRÈS

par Pauline Amesse

L'APMAQ attribue annuellement deux autres prix, soit un **prix régional** pour souligner le travail d'un individu ou d'un groupe d'individus ou un geste précis qui a contribué à la sauvegarde ou à la promotion du patrimoine d'une région, et un **prix de mérite** pour couronner les efforts d'un ou de membres pour une restauration digne d'intérêt ou pour tout autre effort notable qui a servi à enrichir notre patrimoine architectural.

Le prix régional

C'est dans les lieux mêmes du Vieux palais de justice que Mme Françoise Jussaume s'est vu décerner ce prix qu'elle s'est justement mérité pour la réfection et la très belle restauration du bâtiment. Le prix qu'elle a reçu des mains de notre président est une magnifique "frivolité", signée Éric Champagne, du comité organisateur du congrès à qui on ne connaissait pas ce grand talent de dentellier. Mme Jussaume s'est empressée d'exposer l'oeuvre d'art dans la grande salle du Vieux palais de justice. Avis aux curieux : le Vieux palais de justice peut être visité sur demande et la "frivolité" peut être admirée en passant.



Françoise Jussaume, Gisèle et Clovis Monarque, Guy Pinard

Le prix de mérite

Cette année, le prix de mérite (le 2^e tome de "Les chemins de la mémoire") a été décerné à Gisèle et Clovis Monarque pour la très belle restauration de leur maison ancestrale, située dans l'Anse de Vaudreuil. Cette restauration (presqu'une reconstitution) leur a demandé plus de deux ans de travail. Un visionnement des diverses étapes des travaux de restauration, présenté lors de la remise des prix, a permis à plusieurs membres de l'APMAQ de qualifier de chef d'oeuvre leur travail et celui de l'artisan qui a effectué la majorité des travaux, M. Yves Gravel.

Sincères félicitations aux lauréats!

Pour en finir avec le congrès...

Le congrès de septembre fournissait aux membres une autre belle occasion d'échanges et de découvertes. Nous n'étions pas aussi nombreux que les 2 ou 3 dernières années (60 à 70 personnes selon les activités) mais l'atmosphère et la chaleur habituelles y étaient.

Le comité organisateur, composé de Clément Locat, Roch Brunet et Éric Champagne, mérite nos plus vifs remerciements. Le succès repose toujours sur la qualité du travail de l'équipe. Leur grand dévouement, leur présence, leur expérience et leur intérêt constants sont à l'origine du succès qu'a connu ce dernier congrès.

Nous ne pouvons passer sous silence l'accueil que nous réservait Mme Françoise Jussaume, notre hôtesse du Vieux palais de justice de l'Assomption. C'est tout un honneur qu'elle nous a fait en nous ouvrant les portes du magnifique bâtiment. Les plus chanceux parmi les congressistes ont pu étrenner les services d'hébergement (excellents soit-dit entre-nous) du gîte du passant qu'on inaugurerait.

Nous lui souhaitons longue et fructueuse carrière.

Le village de l'Assomption présente un grand intérêt d'architecture patrimoniale; nous le recommandons à tous ceux qui ne le connaissent pas. Il est aussi possible de visiter le Vieux Palais de justice presque en tout temps.

Les circuits patrimoniaux

Le samedi, un circuit nous menant jusqu'à Terrebonne, nous a permis de visiter l'Île des Moulins et le village de Terrebonne qui possède un vieux quartier fait de rues étroites et chargées se livrant une rivalité et une compétition serrée quand à l'intérêt patrimonial qu'elles offrent. Seule critique : c'est à pied qu'on aurait dû faire ce circuit.

Le dimanche, à l'Assomption, c'est sous nos parapluies que nous avons pu admirer la très belle architecture du collège et des maisons des rues avoisinantes; les intérieurs visités, et spécialement la maison de Louise Nantais et Kevin Conway, valait à elle seule le déplacement. La pluie de ce dimanche d'automne en a rebuté plusieurs; personnellement j'y ai trouvé un charme, et surtout, une couleur et une odeur inoubliables.

L'assemblée générale

L'assemblée générale du dimanche matin n'a pas soulevé de vagues; le président Robert Bergeron a su, une fois de plus, mené de main de maître les débats autour d'un nouveau taux de cotisation et autour de critères éventuels devant régir l'organisation des activités.

Des suggestions ont été apportées pour l'organisation de conférences et d'activités à caractère technique devant la difficulté toujours croissante à visiter des intérieurs de maisons anciennes en raison du nombre de visiteurs.

Il y eut aussi des suggestions touchant l'organisation des futurs congrès, à savoir : un délai respectable quant aux réservations et un prix unique (le banquet seul devenant optionnel).

Le conseil d'administration au complet a été réélu.

Côté "hôtellerie"

("Bouffe, hébergement," dixit Roch Brunet) Qu'un mot : impeccable et mémorable!

À tous nos incomparables organisateurs :

Qu'un mot : merci, du fond du coeur!

Le chiffre quatre sur les cadrans en chiffres romains

par Céline et Serge Robillard

(Prix Robert-Lionel Séguin
de la page 3)

Je termine en manifestant un souhait, celui que le Québec se dote d'une véritable politique du patrimoine architectural, qui s'appliquera dans toutes les villes et comtés du territoire. Dans un pays qui n'a jamais souffert de la guerre, au moins depuis 1760, qui a été généreusement épargné par les plus grands cataclysmes, il est ahurissant de constater à quel point on a été généreux avec les permis de démolition. Il faut maintenant consolider notre patrimoine architectural, veiller à le protéger contre tous les politiciens véreux et les promoteurs négligents, et récompenser fiscalement ceux qui ont à cœur d'insuffler un deuxième souffle de vie à nos vieilles pierres. L'héritage qu'on laissera aux générations futures en dépend.»

Guy Pinard
le 26 septembre 1992.

Toutes les chroniques "Rendez-vous '92", publiées au cours des dernières années, sont reliées en quatre volumes (Éditions La Presse et Du Méridien) sous le titre de **Montréal, son histoire, son architecture**. On les trouve en librairie.



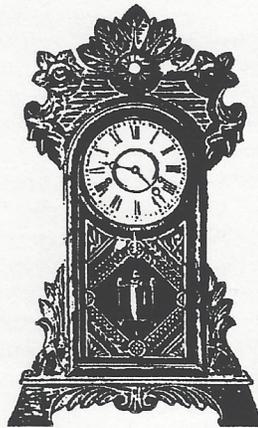
Vaudreuil, 7 novembre 1992

À l'APMAQ, merci encore!

Nous avons été très heureux de l'honneur que vous nous avez fait en nous attribuant le Prix de mérite pour la restauration de notre maison ancestrale.

C'est une merveilleuse récompense qui vient remettre à leur place toutes les craintes ou hésitations qui ont été les nôtres, lors de difficiles décisions que nous avons eu à prendre.

Gisèle et Clovis Monarque



horloge Seine

À tout moment surgit la question de savoir pourquoi aux montres et pendules, le chiffre QUATRE est écrit de façon incorrecte. Ceux qui posent la question considèrent comme évident que le chiffre IV est la seule forme d'écriture valable.

Mais il est facile de constater que depuis que les montres et horloges mécaniques ont des cadrans visibles, la forme d'écriture IIII est la règle. Des planches et miniatures conservées depuis le XIV^e et XV^e siècles le prouvent de manière évidente; à cette époque, les chiffres romains étaient encore en général d'usage et seuls les rares astronomes et mathématiciens utilisaient déjà les chiffres arabes.

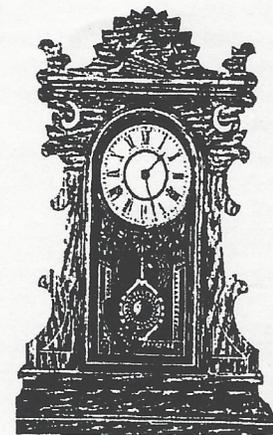
Sur le plan historique, on trouve déjà à l'époque romaine le IIII et dans la période qui suivit, jusqu'à ce que les chiffres arabes aient relayé les chiffres romains en tant que signes généralement utilisés, on ne trouve le IV qu'à titre exceptionnel dans les manuscrits et documents. La forme courante pour les chiffres UN à QUATRE était j, ij, iij, iiij, ou justement I, II, III, IIII.

Le fait qu'une grande partie des gens ignorait l'écriture et la lecture laisse à penser que cela avait incité les créateurs des anciens cadrans à utiliser le IIII, plus clair et plus facile à comprendre que le IV. (Compter sur les doigts).

Il faut remarquer qu'il s'est toujours fabriqué des cadrans et qu'il s'en fabrique encore, où on trouve le chiffre classique IV. Pourquoi cela ne s'est-il jamais imposé? Ce qui a été dit ci-devant en est une raison, mais le côté esthétique doit être également signalé. Dans le cadran à 12 heures, et dans l'axe de symétrie verticale, le IIII est la contrepartie du VIII, chiffre le plus massif; un chiffre massif sur la partie déjà plus légère graphiquement de la moitié de droite, est donc bienvenu.

Il faut mentionner encore un autre aspect. Le QUATRE écrit comme le IIII donne trois groupes comportant chacun quatre signes similaires, notamment un groupe avec seulement un I, un groupe qui a un V et un groupe qui comprend un X.

Extrait de Horlogerie Ancienne, Revue de l'Association Française - No. 28.



horloge Shamrock



Le courrier



Gare aux loups... ou l'histoire d'une mystérieuse disparition.

Cette journée-là, il fait beau, c'est l'automne. Je vais à Sainte-Scholastique par affaire. Je décide de prendre le chemin qui mène à la gare, construite en 1878. La peinture y est un peu défraîchie, mais elle garde quand même toute sa beauté et sa simplicité. J'y avais déjà pris le train il y a une quinzaine d'années et quand je passe à Sainte-Scholastique, je fais un détour pour regarder cette magnifique gare.

Horreur! Ou ai-je la berlue? La gare n'y est plus! Me suis-je trompée? Ai-je besoin d'ajustement à mes lorgnons? Je reviens sur mes pas. Non décidément, elle n'est plus là. Cet après-midi se transformera-t-il en cauchemar?

Je décide de téléphoner pour me renseigner. J'appelle une journaliste de la région. Mon annonce de la disparition de la gare a sur elle un effet boeuf! Elle reste bouche bée au téléphone. Personne ne l'a avertie. Je me renseigne pour contacter des gens oeuvrant à la défense du patrimoine à Sainte-Scholastique. J'aboutis chez un conseiller municipal, pro-patrimoine et dans l'opposition. Oui il est au courant de la disparition. Cela fait une dizaine de jours qu'elle est démolie. Un matin il est passé, la gare se tenait bien debout, le soir elle n'était plus là. Que faire? lui demandais-je! Rien, fut sa réponse. Il n'y a rien à faire. Soyons positifs, me dit-il!

Devant une attitude aussi dynamique, je décide d'écrire à différents journaux locaux, aux organismes de la région, à Héritage Saint-Eustache. J'envoie une copie de la lettre à La Presse. Surprise : elle est publiée le 1^{er} novembre soit deux semaines après mon envoi.

Le lendemain de la parution dans La Presse, je reçois un coup de fil du Conseil régional de la culture qui a appris la nouvelle de la disparition de la gare par des citoyens de Sainte-Scholastique, horrifiés, qui eux-mêmes venaient d'apprendre la nouvelle par le biais de ma lettre. Il faut dire que la gare était à l'extérieur du village. Quel itinéraire pour faire circuler la nouvelle!

Cela fait environ un mois que la gare est démolie. Les gens de Sainte-Scholastique ne le savent pas. Personne n'est averti ou tenu au courant.

Mystérieuse disparition que celle-ci! Il y a des gens discrets dans la région. À Sainte-Scholastique, on démolit à pas de loup. Gare aux loups!

Denise Caron



Gare Ste-Scholastique

Disparition de la maison Barbeau

Samedi le 17 octobre dernier, en fin d'après-midi, disparaissait sous la proie des flammes la maison Barbeau. Il s'agissait d'une 5^e maison ancestrale à disparaître en moins d'un an sur le territoire de Saint-Constant, après les maisons Favreau, Baillargeon, Camyré et Saint-James.

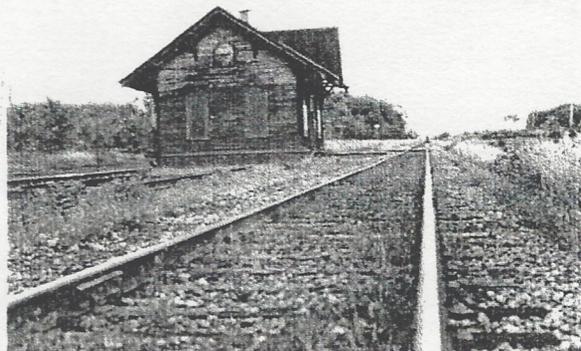
La Fondation Royal-Roussillon pour la protection du patrimoine déplore encore une fois l'absence de mesures visant à protéger nos bâtiments patrimoniaux. La perte de ce joyau architectural découle d'un changement de zonage effectué en 1990 du bloc de lots connu sous le nom de "Terre à Barbeau". Celle-ci passait d'un zonage vert à un zonage blanc, dû à la rapacité spéculative de compagnies à numéro. De plus, il faut avouer que l'éducation débridée de certains de nos adolescents se permettant de tout démolir dès qu'un bâtiment est abandonné en dit long sur la "qualité de vie" du milieu.

Rappelons que la maison Barbeau fut construite probablement dans les années 1920 par Roch Lanctôt (maire de Saint-Constant et député du comté de Laprairie-Napierville à la Chambre des Communes, 1904 à 1929) pour sa fille Camilla. Cette dernière épousera Émile Barbeau.

Cette maison avait la particularité architecturale que son corps secondaire remontait à la fin du XIX^e siècle et que son corps principal présentait un souci d'équilibre de sa finition intérieure par ses moulures de plâtre et de bois. D'un style d'inspiration néo-classique, nous retrouvons encore dans le vieux Saint-Constant les maisons Tougas et Lapierre ayant subi la même influence.

Aujourd'hui, nous constatons qu'un autre bâtiment vient de disparaître. N'est-il pas temps de songer à étudier la possibilité d'intervenir dans ce secteur, le long de la rivière Saint-Régis, pour inventorier et mettre à jour les sites archéologiques qui subsistent et protéger la petite chenaie (connue sous le nom de "petit bois") avant que tout soit remué par les béliers mécaniques.

Yves Bellefleur, secrétaire
Fondation Royal-Roussillon
203, rue Saint-Roch, Saint-Constant, J5A 1Y3
Tél.: (514) 632-0504





Chants et cantiques de Noël

par Gisèle Monarque

Nous retrouvons chaque année, avec une certaine nostalgie, tous ces chants et cantiques religieux qui font partie de nos souvenirs depuis notre plus tendre enfance.

La plupart nous ont été transmis de génération en génération, depuis que les premiers colons d'origine européenne sont arrivés en Nouvelle-France, apportant avec eux, leurs us et coutumes. Voici quelques petites notes historiques les concernant.



Ça Bergers : Selon une tradition rapportée par Ernest Myran dans "Noëls Anciens de la Nouvelle-France", "la musique du futur "ça bergers, assemblons-nous" fut chantée à Stadaconé, le jour de Noël 1535, dans l'entrepont de la Grande Hermine, par les équipages réunis de Jacques-Cartier. Seulement, au lieu du cantique de Pellegrin qui ne devait être composé que deux siècles plus tard, les compagnons marins du Capitaine-Découvreur chantèrent le Noël populaire du seizième siècle:

Où s'en vont ces guays bergers,
Ensemble coste à coste?
Nous allons voir Jésus-Christ
Né dans une grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-né?
Le verrons-nous encore?"

Les paroles que nous chantons aujourd'hui furent composées par l'abbé Simon Pellegrin (1663-1745) et publiées pour la première fois, à Paris en 1701.



Venez, divin messie : cette mélodie d'un Noël populaire français remonte au XVI^e siècle. Le refrain se chantait alors ainsi:

"Laissez paître vos bêtes,
Pastoureux, par monts et par vaux,
Laissez paître vos bêtes,
Et venez chanter Naul!"

Les paroles en usage aujourd'hui furent écrites par l'abbé Pellegrin (1663-1745) et publiées pour la première fois à Paris en 1701.



Minuit Chrétien : c'est le 25 décembre 1858, à la messe du jour, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, que Rose-de-Lima Belleau-Pichette chanta pour la première fois au Québec, le célèbre "Noël d'Adam" du compositeur français Adolphe Adam (1803-1856).

Les anges dans nos campagnes : ce cantique de Noël originaire du Languedoc était assez répandu à travers la France dès le XII^e siècle, sous le titre de *Échos de Bethléem*, ou *Le message des anges*, ou *J'entends là-bas dans la plaine*, le premier couplet se chantait alors ainsi:

"J'entends, là-bas, dans la plaine,
Les anges, descendus des cieux,
Chanter à perdre haleine,
Ce cantique mélodieux"

Publié pour la première fois à Paris en 1842, ce cantique de Noël semble avoir été introduit au Québec vers la même époque. C'est ici qu'auraient été composées les paroles que nous chantons aujourd'hui.



Jesous Ahatonnia : Chant de Noël huron dont les paroles sont attribuées à Jean de Bréboeuf, jésuite missionnaire chez les Hurons. Il a été composé vers 1640 à la bourgade St-Ignace, aujourd'hui Waubausshène, Comté de Simcoe, Ontario. Voici le premier couplet:

"Estennialon de tsonoue Jesous ahatonnia,
Onnaouateoua d'oki n'onouandaskouentak,
Ennonchien skouatrihotat
n'onouandilonrachatha,
Jesous ahatonnia"

Traduction littérale:

"Hommes, prenez courage, Jésus est né!
Maintenant que le règne du diable est détruit,
N'écoutez plus ce qu'il dit à vos esprits,
Jésus est né!"



Il est né le divin enfant : connue en France au XVIII^e siècle comme sonnerie de cor de chasse (règne de Louis XV), la mélodie de ce cantique de Noël serait cependant beaucoup plus ancienne (XVI^e ou XVII^e siècle). Dans sa forme actuelle, paroles et mélodie, il n'a été popularisé chez nous, qu'au XIX^e siècle.



Nouvelle agréable : Sous le titre original de "Freu't des Lebens", cette mélodie allemande fut composée par Jean-Georges Nageli (1768-1836), contemporain de Mozart (on a longtemps attribué, à tort, cette mélodie, à Mozart lui-même). Les paroles traditionnellement chantées au Québec datent du XIX^e siècle.



Adeste fideles : seul cantique latin de Noël demeuré vraiment populaire. Le plus ancien manuscrit connu remonte à 1751, mais les musicologues croient que cet hymne serait beaucoup plus ancien.



Mon beau sapin : chant d'origine allemande. L'Allemagne fut le premier pays à adopter cette coutume annuelle de la décoration d'un sapin de Noël. Cette coutume nous fut transmise au Québec par le général allemand Von Riedesel et sa famille, lors de son aménagement à Sorel au mois de décembre 1781.



Enfin, il y en a beaucoup d'autres, mais il fallait nécessairement faire un choix.... Et la formation d'une chorale à l'APMAQ, c'est pour quand? Et si spontanément le soir du 24 décembre, à minuit, chacun chez soi, mais tous unis par le cœur (choeur), comme les "compagnons marins" de Jacques-Cartier, nous entonnions le "Ça bergers, assemblons-nous..."



Références bibliographiques:

Pierre-Georges Roy, *Les mots qui restent*, Editions Garneau, 1940, 277 p.; Jacques Lamothe, *Le folklore du temps des fêtes*, Guérin Editeur Limitée, 1981, 228 p.; Noëls à l'orgue, Publications Chants de mon pays Inc., 1981, 35 p.; Philippe Laframboise, *C'était l'Bon Temps*, Numéro 4, Édition T.M. pp.303 à 398.

LE VILLAGE MINIER DE BOURLAMAQUE

par Jeannine Côté

Soixante-dix maisonnettes de 'bois rond' sont disséminées, à l'ombre de saules majestueux. Elles sont à l'origine de la ville de Bourlamaque qui s'est développée rapidement autour de ce premier noyau. Ce vivant arrondissement relate une tranche émouvante de l'histoire abitibienne et rappelle que pendant longtemps, ses habitants ont exploité le gisement d'or le plus important du Québec.

Naissance de Bourlamaque

La petite histoire du village débute en pleine crise économique alors que la Lamaque Gold Mine Limited prend la décision de développer son gisement du canton Bourlamaque. Les mineurs et leurs familles affluent. Il y a pénurie de logements. La Mine doit agrandir le camp du début et construire de vastes dortoirs (bunk house) et une cafétéria pour les célibataires. On procède aussi, dès 1934, à l'érection d'une quinzaine de maisons de bois rond pour les familles des mineurs.

Les travaux de construction d'égouts, d'aqueduc, de lotissement des terrains et le traçage des rues débutent au printemps 1935. Le plan comprend huit rues parallèles à la face nord de la Mine et cinq rues transversales. Bientôt tout l'espace sera transformé en un vaste chantier. Tous les matériaux autres que les billes de bois, prises à même le terrain, sont acheminés d'Amos au Lac Blouin via la rivière Harricana, à l'aide de chalands.

Le travail s'organise; on assigne une tâche définie à chaque équipe. Pendant que l'une bâtit une fondation et un plancher, l'autre s'occupe des divisions. Tandis qu'une troisième assemble le toit, la dernière parachève la finition intérieure.

Particularités architecturales

Le journaliste Armand Beaudoin nous a livré une excellente description de ces habitations : *"Ces maisons ont pour matériau de base des billes d'épinettes blanches et grises dépouillées de leur écorce, d'un diamètre d'au moins douze pouces. Elles reposent sur des lisses couchées à plat sur le sol et formées de billes rondes ou équarries. Celles des côtés se superposent les unes aux autres jusqu'à une hauteur d'à peu près dix pieds. En certains cas, surtout pour les maisonnettes les plus petites, les billes s'entrecroisent aux extrémités par le moyen d'enclaves à mi-bois. Dans la majorité des cas, cependant, elles s'aboutent l'une à l'autre à chaque coin et sont maintenues en place au moyen de colonnes verticales dans lesquelles est pratiquée une coulisse en V. Des entures en biseau permettent de joindre bout à bout des billes plus courtes que la longueur du bâtiment. Des bouches d'aération en*



bois assurent la ventilation du sous-plancher. Quant aux interstices des billes, ils ont été calfeutrés d'étoupe sèche ou goudronnée, voire de simple mousse naturelle comme nous a déclaré l'avoir fait lui-même le fils des constructeurs.

Pour la finition intérieure, le choix s'est porté sur des matériaux usuels : bois de charpente ou de finition pour les planchers, les cloisons, les plafonds et les toitures. Une quinzaine de maisons ont été dotées de planchers de bois franc. Les murs et les cloisons ont été recouverts de plâtre ou de "donnacona". Les toits sont à deux ou à quatre versants, avec ou sans lucarnes. Pour couvrir les toits, on utilise du papier goudronné rouge ou vert, en alternant à chaque maison. Des fenêtres à carreaux peintes en blanc viennent éclairer les murs plutôt sombres."

Aujourd'hui, le village est encore composé de 81 bâtiments dont 59 maisons en bois rond. Onze maisons sont recouvertes d'autres matériaux. Les autres bâtiments de plus grandes dimensions ont déjà servi aux activités de la mine; cafétéria, dortoirs, salle de détente, magasin, hôpital. À l'écart, trois superbes maisons de style "anglo-saxon" dominent le petit village : le "Guest House" qui accueillait les dirigeants de la compagnie lors de leurs visites ainsi que les maisons du gérant et du surintendant.

Bourlamaque - site historique

Le Village minier de Bourlamaque a été officiellement proclamé site historique en 1979. Et c'est grâce à l'effort conjugué de ses résidents, des autorités de la mine, de la municipalité de Val d'Or et du Ministère des affaires culturelles du Québec qu'il a su conserver l'aspect authentique de l'époque.

Afin de protéger pour l'avenir ce secteur de la ville, le conseil municipal édicta deux règlements à cet effet. Le premier, un règlement de zonage délimite l'étendue de la zone qui doit être sauvegardée et la subdivise en deux secteurs selon le type de résidences. On y spécifie qu'advenant la disparition de certains édifices non conformes à l'architecture du village, on pourra y reconstruire de petites maisons en bois rond. Le deuxième règlement modifie les normes de construction en vigueur à la ville de Val d'Or pour le seul secteur du village minier de Bourlamaque.

Critères, normes et caractéristiques

Ces normes de construction, propres au village, sont intéressantes parce qu'elles se réfèrent aux plans originaux de 1935.

En voici quelques extraits qui nous permettent de mieux visualiser les petites maisons et leur environnement.

Toute construction, toute réparation, toute rénovation ou toute restauration d'un bâtiment doit respecter les volumes, les formes et les ouvertures, les matériaux et l'implantation spécifiés sur les plans figurant en annexe.

Les plans qui font partie de ce règlements servent de guide pour permettre aux occupants et à l'inspecteur de s'entendre à ce propos.

La superficie totale de tout agrandissement doit couvrir au maximum 20% de la superficie originale de plancher du rez-de-chaussée. Cette disposition permet d'ajouter environ 114 m² à une maison dont les dimensions sont de 7 m par 10 m, ce qui correspond à la superficie de l'appentis des maisons actuelles.

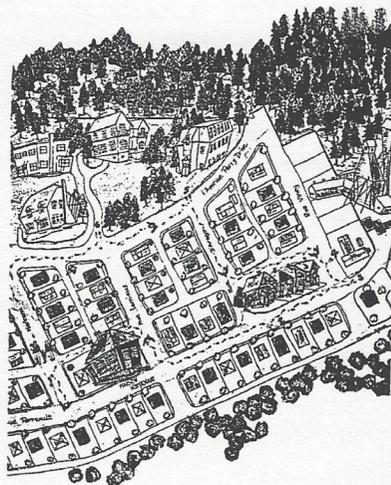
Le recouvrement des toitures doit être en bardeau d'asphalte de couleur uniforme, rouge de préférence.

Toute lucarne doit respecter les volumes et les formes indiqués aux plans.

Les matériaux permis pour la construction des cheminées sont le béton et la tôle, recouvertes ou non de planches verticales. Ces matériaux correspondent à ceux qu'on retrouve à l'origine. La brique est aussi acceptée car elle ne modifie pas le caractère des maisons.

L'article principal de ce règlement précise qu'aucun recouvrement ne peut être posé sur les murs extérieurs des maisons de bois rond. Le bois rond constitue la caractéristique première de ces bâtiments. Et seul l'enduit de créosote ou de teinture respectant la couleur du bois est accepté pour protéger les murs extérieurs.

Toute addition de mur ou partie de mur à un bâtiment principal doit être faite soit de billes de bois empilées, soit de planches posées à l'horizontale ou à la verticale.



Le plan de ville

Les portes et fenêtres doivent être uniquement en bois et doivent respecter les formes et les proportions indiquées aux plans. Toute fenêtre à faux carreaux est interdite.

Aucun foyer apparent sur les murs extérieurs, aucun volet ne sont permis. Ces articles ont pour but d'éviter de surajouter des éléments qui n'appartenaient pas à l'origine à ce genre de maison très simple.

Aucune fondation ne doit excéder de plus de 0.6 m le niveau naturel du sol sur la façade pour conserver les proportions originelles des maisons et éviter qu'elles s'insèrent mal dans l'ensemble des autres maisons.

Les perrons, escaliers et trottoirs doivent être en bois. Aucun balcon n'est permis.

Tout espace de stationnement devra être aménagé le plus discrètement possible. Toute clôture doit être en bois, composée d'éléments ajourés et ne doit pas s'élever à plus d'un mètre du sol. Il faut éviter qu'elle forme un écran, coupe les espaces et obstrue la vue.

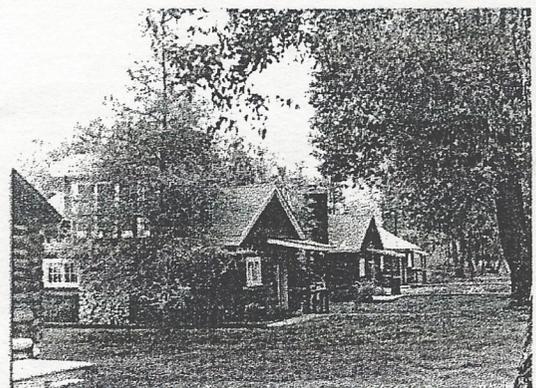
Tous les éléments apparents de la topographie, les roches en saillie, les talus ainsi que les arbres sains de plus de 8 cm de diamètre doivent être conservés. La végétation et, en particulier, les magnifiques saules (plantés par la Mine dès 1938) apportent au village une qualité de fraîcheur et de calme unique à ce secteur.

Si vous passez un jour chez-nous à Val d'Or, il vous sera possible de visiter l'une de ces petites maisons évoquant l'intimité simple et la vie sobre des pionniers. Vous pourrez aussi découvrir "le charme d'antan de Bourlamaque" en parcourant les rues du village.

Références:

Corporation du Village minier — Dans c'temps-là Bourlamaque, Production Visuart, 1983

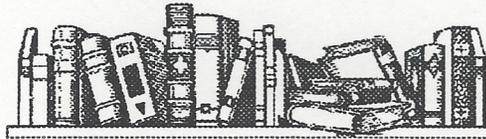
Municipalité de Val d'Or et Ministère des affaires culturelles du Québec Règlements de zonage et de construction (pour le Village minier de Bourlamaque), Bibliothèque nationale du Québec, 1979



Maisons de Bourlamaque

Ma bibliothèque

par Claude Ouimet



D'abord, un bref retour sur le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal et, pour ceux pour qui l'anglais ne représente pas une barrière, un magnifique magazine qui nous vient d'Angleterre.

DÉCOUVRIR MONTRÉAL ET SES ENVIRONS, par Odette Bourdon, chez Québecor.

L'auteur veut "inciter les Montréalais et autres Québécois (qui visiteront la grande métropole à la période des Fêtes) à s'approprier cette ville, ces édifices, ces monuments."

Chaque site est inscrit par ordre alphabétique et comprend les informations suivantes : adresse, téléphone, tarif, métro et stationnement, mois d'ouverture et commodités.

On donne souvent quelques notations historiques et architecturales.

PERIOD HOUSE RENOVATION, dans *Home Ideas*, numéro de juin/juillet 1992.

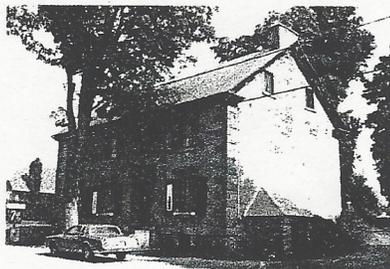
De la même "espèce" que le Old House Journal de nos voisins du sud, ce périodique sur papier glacé illustre par de nombreuses photos les étapes de restauration d'un Village Farm Cottage au toit de chaume.

On nous montre qu'à partir d'une "maison" en ruine on peut faire des miracles si on s'en donne la peine. On parle aussi des coûts engendrés par ce projet. Il semble qu'à chaque numéro, on fasse l'étude d'un ou plusieurs cas.

Un seul commentaire : passionnant!!!

Disponible chez La maison de la presse.

Le magasin général de Cushing vous garantit des travaux intéressants.



Source : Le Chemin des Seigneuries

Pour ceux qui veulent renouer avec la tradition, en son sens originel, une monographie **LE BAS DU RUISSEAU VACHER** (par Thérèse Melançon-Mireault—1986), jadis Saint-Jacques de la Nouvelle Acadie, aujourd'hui Sainte-Marie-Salomé de Port-Royal.

Cette monographie retrace l'enracinement d'une quinzaine de familles dans l'Assomption, ex. les Amireault, Gaudet, Jansonne et Johnson, Mellanson et Melançon, Robichaud. Des notes généalogiques remontent jusqu'à la province française dont sont issus ces "nouveaux-acadiens". Quelques photos de maisons anciennes et de familles agrémentent ces récits.

Des épisodes savoureux illustrent ces différents enracinements qui ont tous le même leitmotiv: "Nous sommes venus et nous sommes restés". En voici un exemple :

"Un jour, Saül Fontaine, n'ayant pu assister à une retraite, s'informa au retour de Joseph Granger quel était le thème du sermon? "Les vertus théologiques" lui répondit-il. Saül de dire: "Moi, je connais ça les vertus théologiques; embrasser une fille de quinze ans, c'est la foi; une de vingt ans, c'est l'espérance et une de trente ans, c'est la charité!" Les temps ont bien changé!

Enfin, dans la même veine des guides de terrain, nous vous suggérons **LE CHEMIN DES SEIGNEURIES**, dont la réalisation a été coordonnée par le Conseil de la culture des Laurentides.

Au fil des eaux, ce guide présente les principaux attraits patrimoniaux et les manifestations culturelles, sans omettre les activités associées généralement au récréo-tourisme (plein-air, interprétation de la nature, gastronomie). Le guide s'en tient à cinq pôles : Terrebonne, Sainte-Thérèse, Sainte-Eustache, Oka et Carillon. Chaque pôle est illustré par une carte et on y décrit l'historique de quelques maisons patrimoniales.

Les suggestions de bonnes tables se limitent essentiellement aux restaurants qui logent dans des maisons anciennes.

À chaque endroit, le lecteur trouvera une brève description des lieux, un rappel des moments forts de l'histoire, un aperçu de l'utilisation actuelle, des activités et des manifestations culturelles marquantes.

Pour les gens qui ne sont pas familiers avec la région au nord de Montréal, ce guide se révélera un atout important dans la préparation d'une randonnée-vélo ou tout simplement d'un week-end touristique intéressant.

P.S. pour information : 514-432-2425

CONCOU, ou, ou, ou, ou....rs!

Il y a sûrement des gens parmi vous qui aimez manier la plume et possédez des tas de connaissances techniques. Eh bien... une invitation vous est aujourd'hui lancée.

En effet, on vous propose de nous soumettre un article concernant nos maisons anciennes, d'une longueur de 400 à 800 mots, lequel pourra être choisi pour publication dans la Lucarne.

Les noms des auteurs seront compilés et lors de l'assemblée annuelle, un tirage au sort parmi les participants dont l'article aura été publié, vaudra au gagnant de recevoir un livre technique ou historique d'une bonne valeur.

Soumettez-nous vos articles!

(Les membres du Conseil d'administration ne sont pas admissibles à ce concours).



CARREFOUR DES PETITES ANNONCES



Notre liste des artisans maintenant à jour...

Toute information à partir de notre liste des artisans, maintenant informatisée, peut être obtenue sur demande. Le responsable, Luc Boivin, vous fera parvenir rapidement les renseignements que vous avez besoin moyennant quelques frais de manutention (4\$ à 10\$ selon la demande).

Exemple : si vous êtes à la recherche d'un ouvrier spécialisé dans la réfection de plancher ou de corniche, ou encore d'un conseiller de votre région pour des réparations à la charpente de votre maison, n'hésitez plus, contactez l'ami Luc Boivin au (514) 355-0473.

Les services que nous pouvons fournir à partir de cette liste ne seront efficaces que dans la mesure où vous nous aiderez à maintenir cette liste à jour. Donc si vous avez eu récemment à réparer, rénover ou redécorer votre maison et si vous avez été satisfait des services obtenus, n'attendez pas... transmettez-nous les noms de ces artisans et spécialistes; ils seront ajoutés à la liste.

Votre contribution qui consiste à nous signaler votre expérience est **importante**; elle pourra aider bien d'autres personnes!

Le Recueil des chroniques «Ma Bibliothèque»

Les bibliothèques publiques ainsi que les nouveaux membres qui souhaiteraient compléter leur collection d'ouvrages consacrés aux maisons anciennes, peuvent obtenir le recueil complet de cette chronique publiée dans La Lucarne depuis plus de 10 ans.

Pour obtenir par la poste la série complète, svp envoyer 8 \$ et vos coordonnées au Secrétariat de l'APMAQ, 145, 56^e avenue, Lachine, H8T 3B8.

RESTAURATION DE MAISON ANCESTRALE RESTAURATION & DÉCAPAGE DE MEUBLES ANCIENS

Les Entreprises P. Cormier enr.

749, rang St-antoine, Laval

Tél. : (514) 827-0851

RESTAURATION DE MAISONS ANCESTRALES DU QUÉBEC

CRÉATION D'AMBIANCE D'ÉPOQUE
FINE MENUISERIE INTÉRIEURE
REPRODUCTION DE MEUBLES D'ÉPOQUE
XVII, XVIII, XIX^e siècles

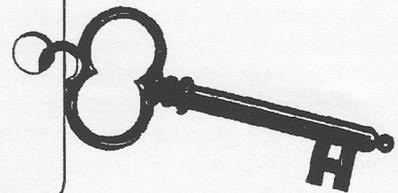
Luc J. Kerry Enr., artisan Tél. : (514) 348-1424



Lorsqu'il est question d'améliorer sa propriété, l'important c'est de commencer par les idées.

HABITABEC, le seul hebdo québécois consacré uniquement à l'habitation, déborde d'idées...

POUR MIEUX SE LOGER



Meilleurs vœux pour l'année 1993 à tous mes clients et propriétaires de maisons ancestrales.

Pour que vos projets deviennent réalité, n'hésitez pas à me contacter

*Luc Kerry, artisan
Tél. : (514) 348-1424*



BOIS DE PIN À VENDRE

Bois de pin sec, brut ou embouffeté, épaisseur 1 1/2 x 2", largeur 8 à 12". - S'adresser à Normand Goyette, Verchères, (514) 583-3640.

YVES GRAVEL

Menuisier ébéniste

5305 Rang des soixante
Saint-Jean Baptiste
JOL 2B0
Tél : (514) 460-3357

Maison québécoise du XIX^e siècle à vendre 79 500 \$

Située au village de Saint-Isidore-de-Laprairie, rénovée style rustique (1991), 4 ch., carré 32'6" x 26'4", possibilité d'aménagement du sous-sol, terrain 6622 pi², avec garage.

Pour informations : Diane Bourdon

(514) 454-3691 (Saint-Isidore)
ou (514) 355-0557 (Anjou).



Comité Sauvegarde



par Clément Locat

Forum du Patrimoine

Plusieurs colloques en vue des assises nationales pour une politique sur le patrimoine ont été organisés dans différentes régions du Québec le 17 octobre dernier. La région Lanaudière qui regroupe six municipalités régionales de comté, tenait le sien à Ville des Laurentides.

Organisé par le Conseil de la culture de Lanaudière, ce colloque réunissait environ cinquante personnes, membres du Conseil régional de la culture, de Sociétés d'histoire, ou représentants de musées, de firmes de consultants, d'organismes de promotion du patrimoine et membres de l'APMAQ.

La matinée fut occupée par les conférences de Louis Côté, archiviste aux Archives nationales du Québec, Pierre côté, urbaniste à la ville de Saint-Jovite, Père Maurice Hébert, historien et André Gladu, cinéaste.

Ces conférences furent suivies en après-midi d'un spectacle des Petits-Pas Jacadiens, une troupe de danse folklorique de Saint-Jacques, après quoi s'engagèrent les discussions en trois ateliers à partir du document "Ébauche d'un énoncé de politique patrimoniale". Le temps alloué à la discussion, moins de 90 minutes, suivi d'une courte plénière, fut nettement insuffisant. Les deux tiers de la journée auraient été nécessaires pour approfondir la discussion sur un sujet aussi important et diversifié.

Par ailleurs, dans le document précité qui définit les rôles et responsabilités des trois niveaux d'intervention (local, régional et national), la notion de patrimoine architectural est noyée dans l'ensemble. Il y eut quand même bon nombre de propositions de changement à ce document.

Une période plus longue aurait permis des discussions plus poussées et un meilleur échange entre les intervenants qui se connaissaient peu; ce qui était l'objectif premier de ces assises.

Souhaitons que des échanges plus fructueux auront lieu aux Assises nationales des 27, 28 et 29 novembre prochains, à Trois-Rivières. On s'en reparle!

Fondation officielle de l'APMAQ-Baronnie de Longueuil



Une quinzaine de personnes assistaient à la réunion de fondation de cette 2e section régionale, le 23 novembre dernier. Les membres présents ont convenu ensemble des Statuts et règlement qui régiront la section régionale puis ont élu leur conseil d'administration qui est ainsi formé : Jean-Pierre Roux, président; Robert Spedding, vice-président; Jean-Marie Carrier, secrétaire; Diane Paquin, trésorière; Brigitte Lavoie, administrateur.

Nos sincères félicitations à ceux qui ont accepté ces postes.

La soirée s'est clôturée par le visionnement d'un film-vidéo qui relatait les meilleurs moments de la visite effectuée à Longueuil, en septembre dernier.

Les amis et propriétaires de maisons anciennes de la Baronnie de Longueuil sont tous bienvenus à joindre l'association et à prendre connaissance de ses activités dans Le Courrier du Sud.

(Jean-Marie Carrier, secrétaire : 674-3283)



APMAQ - Vallée du Richelieu
(Secrétaire : Lucie Laberge - [514] 584-2565)

Chambly ne fera rien pour les maisons barricadées de la rue Martel

Même si les citoyens ont réussi par leur pression à bloquer le projet de condominiums (52 unités) de la rue Martel, la Ville de Chambly n'entend pas intervenir pour protéger les maisons s'y trouvant et qui sont laissées à l'abandon. A la réunion du conseil de ville du 16 septembre, le maire suppléant M. Lavigne, déclarait que la ville n'avait rien à voir dans le dossier des maisons qui sont menacées.

Les maisons sont maintenant barricadées avec des planches parce qu'elles représentent un certain danger et aussi afin, semble-t-il, de les protéger contre d'éventuels actes de vandalisme.

La Direction générale du patrimoine du Ministère des affaires culturelles effectuait le 18 septembre 1989 une évaluation qui confirmait l'intérêt patrimonial des bâtiments. Ceux-ci constituent un élément positif du milieu; leur ancienneté, une valeur architecturale, un état d'authenticité supérieur et une implantation stratégique leur confèrent un rôle accru dans le milieu peut-on lire dans cette évaluation.

Un document que les membres du conseil de ville de Chambly auraient intérêt à examiner avant qu'un incendie "accidentel" vienne trancher la question et que notre patrimoine se trouve une fois de plus amputé!

Source: Journal de Chambly, 22 septembre 1992



Les conseils de Jean

par Jean-Melville Rousseau, ingénieur



Cher Jean : — Nous avons acheté une maison centenaire pièce sur pièce que nous devons rénover (réisolé peut-être) avec des fournisseurs de services, et en conserver le cachet. Que faire?

Diane et Yves, Saint-Charles, Québec

Chers Diane & Yves : Il y a tellement de sortes de maisons dans toutes sortes de conditions et de modifications, que ça prendrait une encyclopédie pour répondre à votre question, surtout sans avoir vu les lieux ni une photo.

Pour apprendre l'ABC de cet art, nous recevons ici par câble le canal 33 de Burlington qui diffuse tous les jeudis à 20 heures "This old house", où l'on voit à l'oeuvre des projets de rénovation, tantôt par les propriétaires eux-mêmes (ce qui ne coûte pas trop cher), tantôt par des spécialistes (ce qui peut coûter jusqu'à 200 000 \$ par maison, par vieux moulin ou par grange).

D'abord, faites un constat photographique avant, puis un croquis de ce qu'aura l'air votre maison après les travaux, ainsi qu'une liste de tout ce qu'il y aura à faire. Vérifiez vos disponibilités financières. Assurez-vous que vos titres sont clairs de servitude, que votre prêteur hypothécaire est d'accord, que votre maison est sur le bon lot et respecte les dégagements latéraux et autres règlements municipaux et du Code national du bâtiment. Interrogez des voisins âgés. Cherchez des cartes postales et photos anciennes. Lisez "Les conseils de Jean" dans la Lucarne, vol. XI, n° 3.

Votre maison est-elle dans une zone "protégée"? Quels sont les règlements de zonage? Y-a-t-il des raccordements d'aqueduc et d'égouts ou un puits et une fosse septique illégaux? Êtes-vous habiles avec des outils? Si vous éviscérez votre maison, devrez-vous camper à pied d'oeuvre?

Si vous désirez faire plaisir aux puristes et décrocher une subvention, ne changez pas l'âge ni le caractère de votre maison ancienne. Sinon, faites ce qui vous rendra heureux.

Cher Jean : — Merci pour votre table de conversion des mesures anciennes de longueur et de superficie, quoique un peu difficile à comprendre. Pourriez-vous parler des mesures anciennes de volume?

J.P. D. - Montréal

Cher J.P. D. : Avec plaisir! En voici une liste avec l'équivalence approximative dans notre système métrique moderne où un mètre cube (m^3) = 1000 litres (L) = 1 000 000 millilitres (mL ou cm^3).

France - Paris

Boisseau	36 L
picotin	2,5 L
muid de vin	274 L
corde de bois	4 m^3
pinte	0,93 L
chopine ou demi-pinte	0,466 L
toise de pierre	7,4 m^3
toise de maçonnerie	2,19 m^3
bouteille	700 à 750 mL

Canada

Verge cube	0,76 m^3
piéd cube	28,32 L
pouce cube	16,4 mL
mille pieds mesure de planche	1 000 PMP = 2,36 m^3
corde de bois	3,63 m^3
corde à Montréal	2,72
boisseau	36,37 L
picotin	9,1 L
galon	4,55 L
pinte (quart)	1,14 L
chopine (pint)	57 mL
roquille (Gill)	14 mL
once fluide	28,4 mL
tasse	227 mL
cuillère à soupe	15 mL
cuillère à thé	5 mL
drachme fluide	3,55 mL
minime	0,6 mL

États-Unis

Oil barrel	159 L
gallon US	3,78 L
quart US	9,5 L
pint US	473 mL
bushel US	35,24 L

Cher Jean : Quelle est la meilleure sorte de toit?

P.L., Pointe-Claire

Chère P.L. : C'est celle qui épouse le mieux les conditions locales : météo, accès aux matériaux, mode de vie, budget, etc.. Il y a aussi les contraintes modernes : zonage, prestige, snobisme, vendeurs à pression, etc.

La première habitation au Québec, il y a 8 000 ans, soit après le retrait du glacier Wurm, fut le tipi en peau des nombreux animaux et en écorce des bouleaux de la forêt. En 1608, Champlain se devait d'utiliser le chaume et les bardeaux de cèdre fendus (cedar shakes) au naturel, tout comme le caveau et la "cabane en Canada" du premier colon. Puis vinrent les bardeaux sciés (cedar shingles), la tente en toile du pays, le coyau contre les barrages de glace uniques à notre climat.

Bientôt les importations et les usines locales : la tôle zinguée à chaud, le microzinc pur et l'aluminium brillants, le cuivre au vert-de-gris, étamé ou plaqué or, le plomb noir, la tôle galvanisée, l'ardoise, "l'asphalte" tiré des lacs de Trinidad, le goudron de houille pour toit plat (importé de Pittsburg depuis que l'usine Lasalle Coke est fermée), le vinyl, le butyle, le kevlar, le bardeau d'asphalte, etc..

Aujourd'hui, les bâtisseurs de maisons privées et de rapport optent pour le brai (résidu de la distillation du pétrole appelé par erreur "asphalte") pour un toit urbain avec pente légère, et pour le bardeau d'"asphalte" pour une maison à pignon. Sa longévité est assurée par une couche pierreuse qui protège de la chaleur, du froid et des rayons ultraviolets (le blanc est la couleur la plus scientifique mais peu employée). Pour maisons cossues et édifices importants, l'architecte local préfère le cuivre qui peut durer des siècles. Le toit du Stade olympique de conception étrangère est un cas à part.

Décrire ces matériaux remplirait une bibliothèque. Quant à leur entretien, mes "Conseils" (La Lucarne, vol. X N° 1 et 2) en glissent quelques mots. Posez-moi une question moins générale et j'essaierai d'y répondre rapidement, attendu que lorsque le toit coule, personne n'aime recevoir une "douche d'eau froide".

Les activités

par Jean-Pierre Boivin

«Ce soir on sort à la Maison du gouverneur»

En effet, notre première activité de l'année 1993 aura lieu samedi le 3 avril à 19 h. La **Maison du Gouverneur** de l'ancienne prison "Au pied du courant", devenue le siège social de la Société des Alcools du Québec, sera notre lieu de rencontre.

Cette superbe maison victorienne de 1895, restaurée à partir de documents d'époque, est un véritable bijou à voir; elle n'est accessible qu'à des groupes privilégiés. Profitons-en!

En plus d'une visite guidée de la maison, nous verrons les anciens cachots, aménagés maintenant en caves à vin. Marc-André Lafontaine et Pierre Chouinard, spécialistes en assurances des maisons anciennes, seront présents pour répondre à vos attentes.

Naturellement, nous aurons l'occasion de savourer un délicieux repas préparé par le traiteur L'entre-miche. Voici d'ailleurs un aperçu du menu :

- * *Punch du cachot, pour vous délier la langue*
- * *potage du prisonnier, aux tomates et gingembre*
- * *plat de l'évadé, jambonneau de volaille à la florentine*
- * *dessert du Patriote, le Prince de Bollwerk.*

Le tout peut être arrosé de votre vin préféré que vous apportez. Le rendez-vous est au **901 De Lorimier, coin Notre-Dame**. Il y a du stationnement adjacent et sous le pont Jacques-Cartier.

Pour cette soirée qui promet d'être mémorable, le coût est de 50 \$ par personne comprenant guide, conférenciers, repas, taxes et services. C'est une aubaine pour un événement du genre.

Compte tenu des délais de réservation, vous devez réserver par écrit et verser un dépôt de 25 \$ à l'APMAQ avant le 1^{er} mars 1993; le solde de 25 \$ sera payable le soir même en argent comptant.

Réservation et dépôt doivent parvenir à mon adresse :
12 930, boul. Gouin est, Montréal H1C 1C1

L'an passé, plusieurs personnes ont manqué la table champêtre faute de places. N'attendez pas cette fois-ci. Confirmez dès aujourd'hui!

P.S. Vos amis, non-membres de l'APMAQ, peuvent s'inscrire à la soirée en payant un supplément de 5\$ pour les frais d'invité. Et pourquoi pas leur suggérer de devenir membres!



COMPTE-RENDU DES VISITES DANS NOS SECTIONS RÉGIONALES

Mont Saint-Hilaire

Le 16 août dernier, nous visitons ce paradis de la pomme où une vingtaine de variétés sont cultivées et considérées parmi les meilleures au Québec.

Organisée par la section régionale La Vallée-du-Richelieu, sous l'initiative de Micheline Frenette, nous avons passé une superbe journée. Nous avons visité sa maison, datant de 1894, qui servait de gare de train à l'époque. Le beau travail de restauration est en cheminement et les décapeurs sont bienvenus.

Michel Clerk nous ouvrit les portes de la maison Plante, datant de 1828, qui rendit plusieurs personnes envieuses. La maison La Haise construite en 1816, de Bertrande Bournival, nous a aussi accueillis; quelques acheteurs s'y sont intéressés.

Un clin d'oeil à la maison de Serge Boissonneault et Doli Ballulo, datant de 1891, nous a aussi permis d'admirer les vieilles autos restaurées qui auraient plu à l'un de nos anciens présidents, Conrad Cliche.

De plus, la maison Marsan, centenaire cette année, de Serge Bégin et Micheline De Grasse, sise au pied de la montagne, a ravi les membres par ses charmes.

Naturellement, on ne pouvait quitter la région sans visiter l'église; d'ailleurs un certain membre dont les initiales sont R.B. me l'aurait vivement reproché et avec raison. Cette superbe église de 1830 enrichie de quinze grandes fresques murales d'Ozias Leduc est de toute beauté.

Longueuil

En septembre, La Baronnie de Longueuil, notre deuxième section régionale, sous l'initiative de Robert Spedding, nous accueillait.

La maison Lamarre, circa 1780, restaurée grâce à Édouard Doucet, a été le point de départ de l'excursion. Puis, les Soeurs Gabrielle Poirier et Denyse Cloutier nous ouvrirent les portes de leur couvent qui est de toute beauté. Jean-Pierre Roux était très fier de nous mentionner qu'il avait été servant de messe à la chapelle du couvent.

Le chaleureux accueil au gîte du passant "Le refuge du poète", propriété de Louise Vézina et Jaime Serey, a été très apprécié. Cette maison date de 1842. De là, nous marchèrent à la maison Normandin, circa 1878, qui servit de boulangerie à un des anciens maires.

Nous avons terminé la visite à la maison familiale de Jean-Pierre Roux et Lise Hébert; leurs efforts ont redonné à cette maison de 1869 une joie de vivre!

(Pour plus d'information - tél. : (514) 648-4189.)



Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

APMAQ - association à but non lucratif fondée en 1980

Le Ministère des Affaires culturelles du Québec contribue à la diffusion de La Lucarne



(Notre page couverture)



Maison Armand avant sa restauration

MAISON ARMAND

Cette maison aurait été construite en 1732. Elle tient son nom du fait qu'elle a été occupée par plusieurs générations successives d'Armand. En 1781, Pierre Armand est propriétaire de l'emplacement sur lequel il y a, selon les données du recensement, une maison, une grange et une écurie. En 1847, François Armand dit Laflamme, grand propriétaire et lieutenant-colonel de milice, lègue la propriété à son fils Jean-François qui sera conseiller législatif à Québec, de 1858 à 1867, avant d'être nommé au Sénat Canadien. L'atlas Hopkins de 1879 attribue la propriété, soit le lot 7 du cadastre de Rivière-des-Prairies, à l'Honorable Jos. E. Armand.

La forte pente du toit, les cheminées et l'asymétrie des ouvertures sont typiques des maisons rurales de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Elle a été classée monument historique en 1974, incendiée en 1976, et entièrement restaurée en 1977. Toujours propriété privée, elle est enclavée dans le vaste parc régional de la Rivière-des-Prairies de la Communauté Urbaine de Montréal.

Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal, p. 35.



Devenez membre(s)!

Cotisation annuelle : 20 \$ par personne
Cotisation de soutien : 50 \$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez à l'APMAQ votre chèque et une enveloppe timbrée adressée lisiblement à votre nom.

Expédiez le tout à :

APMAQ, 145, 56^e avenue, Lachine, Qc, H8T 3B8
tél. (514) 634-4246

